

**Projet urbain de Lyon Gerland**  
**Compte-rendu de l'atelier 1 sur Ilot Fontenay-Place des Pavillons**  
**Le 20 juin 2013 / Mission Gerland**

**Elus présents :**

**Jean-Marc DUCARD**, Adjoint au maire du 7, chargé de l'aménagement, de l'urbanisme et du patrimoine  
**Zorah AIT-MATEN**, Adjointe au maire du 7, chargée de la sécurité, du logement et de l'administration générale  
**Françoise RIVOIRE**, Adjointe au maire du 7, chargée des espaces verts, de la voirie et de la propreté

**Intervenants :**

- **Ingerop (mandataire MOE) :** Sébastien RABU, Ingerop ingénierie conseil déplacements
- **Gautier Conquet (co traitant) :** Benoît SCRIBE, paysagiste agence Gautier-Conquet  
Françoise THIBAUT, architecte agence Gautier-Conquet
- **Grand Lyon :** Fabienne PAITEL, chef de projet direction de l'aménagement  
Didier BUDIN - Mission Gerland  
Xavier VAGOGNE, responsable subdivision voirie VTPCS
- **Mission Gerland :** Didier BUDIN, directeur de la mission Gerland

**Animation :**

**Mathias BOURRISSOUX**, association Arènes

**Introduction (Jean-Marc Ducard, mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement)**

---

Jean-Marc Ducard salue la présence des participants et remercie les différents intervenants. Il rappelle qu'un atelier de travail sur l'évolution du quartier Gerland a eu lieu en mars, pour présenter entre autres les grands enjeux d'aménagement du secteur Fontenay. Le maître d'ouvrage s'est engagé à travailler avec les habitants sur l'îlot Fontenay et la place des Pavillons dès le lancement des premières réflexions sur le projet. Aussi, le calendrier va permettre de travailler très en amont sur ce secteur car le maître d'œuvre vient de se voir notifier le marché. L'équipe est présente dans un premier temps pour s'imprégner du ressenti des habitants.

Le projet concerne le programme de construction de l'îlot Fontenay mais aussi l'ensemble des espaces publics sur un périmètre plus large. Le projet de bibliothèque de l'îlot sud avance bien, le début des travaux est prévu pour début 2014. Concernant les espaces publics, plusieurs scénarios et partis-pris d'aménagement pourront être proposés en fonction des orientations retenues. Nous ferons un point spécifique sur la rue Prosper Chappet, seul espace du quartier sur lequel des aménagements provisoires sont déjà prévus pour répondre à des besoins urgents. Ces aménagements dureront probablement quelques années mais ils n'obéreront pas l'avenir et l'on pourra toujours discuter de l'évolution de cette rue sur le plus long-terme.

**Présentation de l'atelier et de ses objectifs**

---

Mathias Bourrissoux de l'association Arènes présente brièvement les intervenants et passe la parole à Sébastien Rabu du bureau d'études Ingérop qui présente le groupement retenu pour la maîtrise d'œuvre : Ingérop, mandataire, aura un rôle de coordination et de conception technique ; l'agence



Le périmètre de l'étude de composition générale n'est pas limité au seul îlot, il est délimité au Nord, par la rue Bollier, à l'Est par la rue Jean Jaurès, au Sud par le square Galtier, à l'Ouest par les rues Marcel Mérieux et du Vercors.

**Un projet qui s'ancre dans la stratégie globale de redynamisation du quartier...**

Le projet de l'îlot Fontenay est à considérer au regard des évolutions attendues dans le secteur, l'objectif étant notamment de:

- Renforcer la polarité de quartier constituée autour de Pavillons/Debourg
- Étendre le centre de quartier sur Monod, Debourg et sur la Cité Jardin, en cherchant à renforcer la mixité entre logements, commerces et services
- Améliorer sa visibilité en particulier le long de l'avenue Debourg, en liaison avec métro et l'arrivée du futur tramway T1 sur l'avenue Debourg

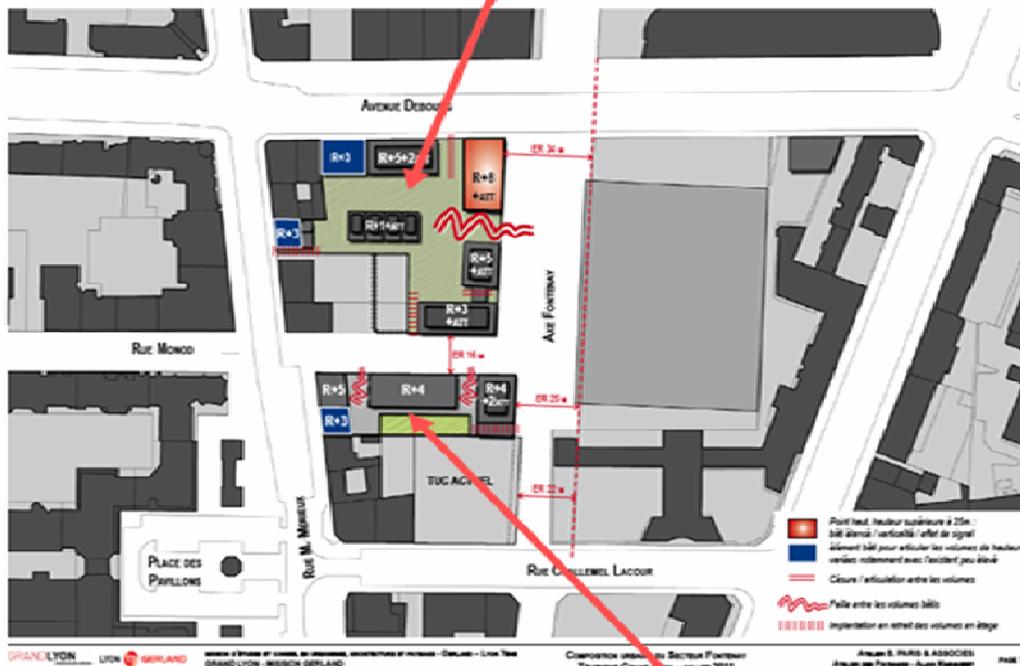
**... Et qui constitue un maillon du projet urbain de Gerland**

Le projet vise aussi à prolonger l'allée Fontenay vers le sud. Cet objectif découle du plan d'aménagement stratégique élaboré par Alain Marguerit dans lequel l'allée Fontenay constitue la colonne vertébrale verte du projet urbain de Gerland. Il s'agit d'assurer un aménagement cohérent de l'allée Fontenay sur toute sa longueur. Cet espace public d'une largeur de 34 mètres doit donc devenir :

- Un support de la vie locale au travers du développement commercial et des équipements publics
- Un axe apaisé et paysagé dédié principalement aux modes doux

Un espace fédérateur qui permet de relier le nord et le sud de Gerland

## Casino/ îlot nord

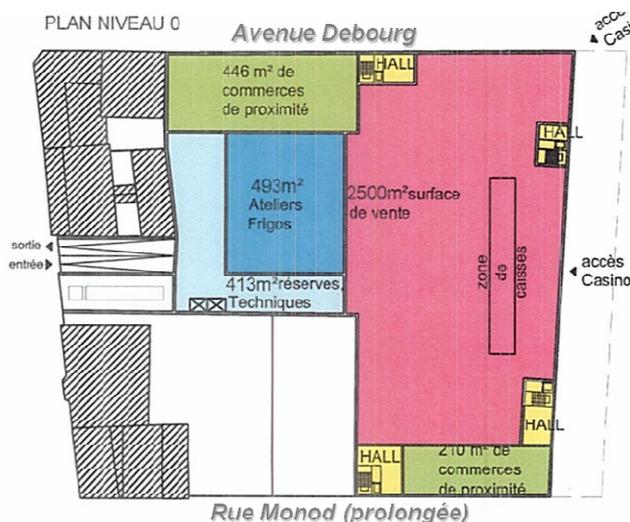


## Bibliothèque / îlot sud

### Une première échelle du projet : l'opération d'aménagement Fontenay

L'opération d'aménagement consiste en la création de deux nouvelles voiries et de deux nouveaux îlots à bâtir. L'allée Fontenay sera prolongée par-delà l'avenue Debourg vers la rue Monod puis la rue Challemeil Lacour. La rue Monod sera elle aussi prolongée : elle rejoindra dans un premier temps l'allée Fontenay et pourra être éventuellement prolongée jusqu'à l'avenue Jean Jaurès dans un second temps.

### Une programmation qui permet de renforcer la polarité autour de l'îlot nord



Sur l'îlot nord, l'implantation d'un supermarché Casino de 2500 m<sup>2</sup> de surface de vente permet de relocaliser à proximité de l'avenue Debourg une activité commerciale d'emprise importante en rez-de-chaussée et dans la continuité des commerces existants. En complément, la polarité commerciale sera renforcée : des boutiques indépendantes seront implantées, elles donneront sur l'avenue Debourg et sur la rue Monod qui sera dans un premier temps prolongée jusqu'à l'allée Fontenay.

Le projet vise aussi à diversifier l'habitat par un développement de l'offre de logements dans le respect des objectifs de mixité : Le programme comprendra aussi une centaine de nouveaux logements ainsi qu'un parking de 285 places en sous-sol sur deux niveaux : le premier niveau sera géré en parking public (accessible à tous) et le second niveau sera dédié aux habitants des nouveaux logements.

### **Un nouvel équipement public (bibliothèque) sur l'îlot sud**

Un nouveau bâtiment sera construit sur l'îlot sud : il accueillera 52 nouveaux logements (livraison fin 2015) dont 30 en accession sociale à la propriété et 22 en locatif social. Le socle du nouveau bâtiment accueillera en 2016 une nouvelle bibliothèque.

### **La seconde échelle du projet : développer un réseau d'espaces publics à l'échelle du quartier**

Le projet Fontenay ne se limite pas aux opérations programmées sur les deux îlots. Il s'agit aussi de mener un vaste programme de requalification des voiries et des espaces publics existants sur un périmètre élargi autour de l'opération de l'îlot Fontenay.

Le prolongement de l'allée Fontenay est une opportunité pour réfléchir au maillage des espaces existants à l'échelle du quartier, l'allée Fontenay devant devenir un espace public d'interface qui permet de mettre en correspondance l'avenue Debourg, l'avenue Jean Jaurès et la place des Pavillons.

## **Echanges avec les participants :**

---

*« Un parking de 130 places n'est pas suffisant. Les pendulaires continueront à venir avec leur véhicule et utiliseront ce parking. Le nombre de places est trop limité pour répondre aux besoins en stationnement de la grande surface et des restaurants s'il est ouvert à tous. »*

*« Le parking Tony Garnier n'est pas vraiment utilisé. Les gens se garent de façon anarchique. »*

- Une étude de diagnostic du stationnement sur le périmètre a été réalisée et a permis de mettre en évidence les éléments suivants : une offre publique importante de 80 places publiques à l'hectare, à comparer aux 20 à 30 places/ha constatées en général dans les autres quartiers de Lyon ; une occupation forte par les étudiants, la demande événementielle, la clientèle des restaurants et des pendulaires ; un taux de congestion les midis en semaine et les soirs de semaine et du samedi ; un très faible taux de rotation avec de nombreux véhicules stationnant plus de 4 heures voire toute la journée ; une faible occupation des garages privés avec des résidents stationnant en voirie. Fort de ce diagnostic et après décision politique de mutualiser les places de stationnement générées par le projet Casino, il est envisagé la possibilité de réaliser sous le Casino un parc de stationnement public d'environ 135 places. Ce dimensionnement prend en compte les besoins estimés du fait des suppressions déjà réalisées et celles à venir de places en surface et du taux de fuite de 50% constaté des usagers de places en surface qui n'utiliseront jamais de places souterraines payantes. Une politique du stationnement en surface et en souterrain cohérente est nécessaire pour que les gens utilisent le futur parking.

- Des marges de manœuvre existent dans les garages privés et la réflexion menée à l'échelle du quartier incitera à terme les usagers à descendre dans les garages privés

*« Le quartier manque de places de parking pour les entreprises. Qui va gérer le parking Casino ? Combien est-ce que cela coûtera aux commerçants d'offrir le stationnement à leurs clients ? »*

- La réflexion sur le mode de gestion est en cours. Il n'est pas encore possible de répondre à la deuxième question. Concernant le stationnement pour les entreprises, chacune a normalement un PDE (plan de déplacements entreprise).
- Un travail particulier sur le stationnement sera fait pour encourager les gens à utiliser les transports en commun.

*« On prévoit d'enlever le Casino de la place des Pavillons alors qu'il représente une attractivité forte pour le reste de la place. Quelle autre locomotive et quelle signalétique seront mises en place pour les boutiques qui restent ? Concernant les places de stationnement, il faudrait les transformer en vraies places au lieu d'utiliser des bouts de trottoirs. On doit aussi retrouver de l'unité avec les nouveaux aménagements. A côté de la future bibliothèque, c'est ringard. Il faudrait rénover un peu pour uniformiser l'espace. »*

- Des pistes de réflexion ont été engagées, avec Casino, afin d'étudier quelle serait l'activité qui pourrait s'installer dans les locaux après le départ de Casino. L'installation d'un restaurant interuniversitaire est à l'étude, mais il s'agit d'un projet complexe économiquement qui reste hypothétique. Par ailleurs, le local appartient à Casino qui reste maître d'ouvrage du devenir de celui-ci. Une coopération entre la mission, les services et Casino est organisée afin que la future activité soit compatible avec les commerces existants.

## **Présentation du MOE**

---

Benoît Scribe, de l'agence Gautier-Conquet, présente les grands enjeux qui vont guider la réflexion.

Le premier sujet est celui de l'organisation de la voirie et des déplacements. Il souhaite connaître le ressenti des participants sur la façon dont on se déplace en voiture, à pied et en vélo. L'enjeu est de mieux relier par les modes doux (à pied et en vélo) le quartier au parc de Gerland. Il présente un plan indiquant les liaisons douces identifiées.

### Remarques des participants :

- Il n'y a pas de continuité des tracés cyclables pour rejoindre le parc de Gerland en vélo, et les voies sont en mauvais état. Il faudrait protéger la voie cyclable comme sur le boulevard Vivier.
- Le parcours cyclable sur l'avenue Jean Jaurès est très dangereux. Il est utilisé par les piétons comme trottoir. Rien n'est tracé pour rejoindre les berges, mais y a-t-il un besoin de voies cyclables partout ? Il faudrait plutôt habituer les voitures à partager la route avec des vélos.
- Il existe d'autres passages qui ne figurent pas sur le plan, comme par exemple celui du 218 rue Marcel Mérieux. Ces espaces font partie de copropriétés mais ils sont ouverts pour

permettre le passage au public et une convention est passée avec le Grand Lyon pour leur entretien. Ils sont souvent peu nettoyés et ne fonctionnent pas très bien. Avec le nouvel arrêt du tramway, ces passages ouverts vont probablement être plus utilisés. Il serait utile de rénover ces espaces car la voirie et les jeux d'enfants sont en mauvais état.

- Il est précisé que ces îlots privés ne sont pas dans le périmètre des travaux, bien qu'ils fassent partie du périmètre de réflexion.
- Suite à une demande d'un participant, il est précisé que la part des déplacements vélo interne à l'agglomération s'accroît rapidement. Elle était mesurée à 1,7% en 2006 et a été estimée à 6% fin 2011. Sans avoir les données précises concernant le quartier, on peut toutefois dire que c'est en expansion comme sur tous les autres secteurs de la ville.

Benoît Scribe présente ensuite rapidement, à partir de photos, les espaces publics concernés par le projet : l'allée Fontenay, l'avenue Debourg, la rue Challemel Lacour, la place des Pavillons, la rue Monod, la rue du Vercors et la rue Mérieux.

## **Travail d'état des lieux pour aboutir au diagnostic partagé**

---

### **Rue Marcel Mérieux : un lieu peu animé, dévolu à la voiture et peu prisé des piétons**

- La rue est très empruntée par les voitures et elle n'est pas du tout adaptée aux vélos. Dans la configuration actuelle, il manque de cheminements doux, que ce soit pour les piétons ou les cyclistes. Il y a souvent des obstacles (voitures, terrasses, mobilier) qui obstruent les déplacements.
- Les circulations piétonnes ne sont pas aisées : les restaurants empiètent sur les trottoirs, le stationnement prend beaucoup de place et il n'est pas toujours bien circonscrit sur la chaussée.
- Les aménagements ne sont pas harmonieux et l'espace n'est pas lisible, ce qui gêne la déambulation : il faudrait dégager de l'espace au sol, travailler sur les effets de transparence pour aller vers quelque chose de plus « fluide ».
- La rue est faiblement animée : c'est surtout le caractère routier du lieu qui prend le dessus. Hormis le Ninkasi, il n'y a aucune activité particulière qui peut susciter l'intérêt des passants et devenir un motif de promenade. La rue s'apparente à une voie sans issue et la place des Pavillons fait office de cul de sac. A l'heure actuelle, c'est un « non lieu » que les participants fréquentent uniquement lorsqu'il s'agit de garer les véhicules.
- L'impression de cul de sac est aussi générée par le sens de circulation : la rue étant en sens unique, on a l'impression d'être bloqué lorsqu'on arrive à hauteur de la place des Pavillons. Le sens de circulation incite aussi les vélos à utiliser les trottoirs pour circuler comme aucun contre-sens cyclable n'est marqué au sol.

- Seule une petite portion du square Galtier procure un peu d’animation urbaine. Les usages sont d’ailleurs concentrés de ce côté-ci de la rue. L’autre trottoir est moins circulé car il ne jouxte aucune activité, contrairement à l’autre versant de la rue qui bénéficie quand même de l’animation générée par le Ninkasi.
- La faible largeur des trottoirs illustre bien l’omniprésence de la voiture. Le déséquilibre entre l’espace dévolu à la chaussée et l’espace destiné aux piétons est flagrant. En particulier à l’intersection entre l’avenue Debourg et la rue Mérieux, le trottoir est particulièrement étroit et mal aménagé.
- Les arbres sont plantés du côté de la rue qui n’est pas fréquentée et qui n’accueille aucun usage.
- Il faudrait revoir complètement les aménagements existants, sachant que cette rue est une porte d’entrée du quartier est une voie d’accès évidente pour rejoindre le parc de Gerland. Aujourd’hui les participants ne passent pas par cette rue à pied.

**Rue Jacques Monod : une polarité commerciale qui n’est pas mise en valeur (rue ne faisant pas partie des espaces publics à requalifier)**

- C’est un endroit assez terne, voire inesthétique, ce qui est dommage car les arcades abritent de nombreux commerces qui sont malheureusement invisibles depuis la rue. Rien ne signale leur existence, ce qui engendre des retombées négatives en termes de fréquentation.
- L’endroit n’apporte pas de plus-value et l’existant n’est pas mis en valeur : les arbres ne sont pas entretenus et ne sont pas de belle facture. La rue manque aussi d’éclairage.
- Les bâtiments mériteraient d’être requalifiés car les façades sont dans un mauvais état. L’intérieur d’îlot n’est pas visible alors qu’il y a un jardin. C’est un endroit qui manque de respiration.
- C’est un endroit qui doit être facilement accessible car la desserte des commerces est un enjeu fondamental. L’établissement de La Poste doit sûrement aussi avoir des contraintes qui imposent des accès spécifiques et du stationnement à proximité.
- Pour autant, la place de la voiture pourrait-être un peu atténuée si l’on rationalisait le stationnement : aujourd’hui, le stationnement est longitudinal d’un côté et perpendiculaire de l’autre. C’est une perte d’espace qui porte préjudice aux piétons car ils sont confinés sous les arcades et se déplacent obligatoirement à couvert.
- Il y a souvent des problèmes de circulation car les gens stationnent en double file le temps d’aller faire une course ou d’aller à La Poste.
- Il serait intéressant d’aménager une piste cyclable.
- Il est précisé que l’espace piéton sous les arcades est un espace privé avec un usage public. On ne peut pas imaginer une restructuration lourde du lieu mais on peut réfléchir à sa réhabilitation. Il y a certainement un premier travail à réaliser sur l’enjeu de la signalétique.

- Certains participants souhaiteraient que le réaménagement de la rue Monod soit pensé en lien avec l'implantation de la nouvelle bibliothèque. Il faudrait trouver une articulation entre les deux polarités, que cela participe de l'animation du quartier (notamment les jours de marché).
- Les participants souhaitent aussi qu'un travail soit engagé sur la signalétique, que l'on mette à profit les locaux de la bibliothèque pour programmer des événements qui font participer l'ensemble des acteurs du quartier, y compris les commerçants implantés à proximité.

### **Rue Challemel Lacour : un lieu patrimonial du quartier dont il faut valoriser les atouts**

- L'enjeu de partage de l'espace public est très prégnant, d'autant plus que la rue accueille un marché chaque semaine qui est très fréquenté.
- La présence des jardins potagers se ressent bien depuis la rue, c'est un élément qui participe du caractère insolite et patrimonial du lieu qu'il faut valoriser.
- Le square Monseigneur Alfred Ancel est aussi un lieu très fréquenté par les enfants et les joueurs de pétanque.
- C'est un axe historique important qui débouche sur la centralité de la place des Pavillons : il faudrait mieux l'ordonner mais c'est déjà en tant que telle une rue d'intérêt patrimonial emblématique de la mémoire du quartier.
- Les participants constatent que la place des Pavillons et la rue Lacour peuvent-être traitées de manière complémentaire : le débouché de la rue Challemel sur la place devrait-être mis en valeur, de manière à accroître la visibilité de cet espace public depuis la rue.
- On pourrait éventuellement déplacer le marché sur la place des Pavillons pour le rapprocher des commerces mais cela dépendra aussi des choix qui sont faits concernant l'aménagement de la place des Pavillons. Sans que les participants aboutissent à un accord, un débat s'ensuit sur l'importance à accorder au stationnement les jours de marché pour que celui-ci puisse fonctionner.
- Les restaurants sont aussi un élément important de la rue et ils engendrent de l'animation. On pourrait réorganiser l'espace pour dégager plus de place pour les terrasses. Aujourd'hui les trottoirs sont étroits et le stationnement prend trop de place, au détriment des autres usages. Il s'agirait d'avoir des aménagements qui valorisent cette identité propre à cette section de rue.

### **Rue du Vercors : une ambiance très terne à visée fonctionnelle, marquée par l'automobile**

- Cette rue est trop marquée par l'automobile : elle n'a aucun charme ni atout. Elle ressemble à une bretelle de desserte, à une rue « d'arrière scène » qui a uniquement une vocation fonctionnelle.
- Néanmoins, il ne faut pas totalement remettre en cause sa vocation utilitaire car elle est très pratique si on se place dans un objectif de fluidité des circulations et de stationnement.

- La mission Gerland précise que des réflexions ont été engagées pour supprimer les parkings situés sur la rive nord de la rue (un parking public payant et un parking gratuit à l'arrière) au profit de bâtiments offrant une ambiance plus urbaine pour retrouver une façade sur rue. Ce projet est envisagé à long terme, d'ici les 10-15 prochaines années. De fait, le lieu sera profondément transformé grâce à cette mutation d'usage.

### **Rue Prosper Chappet : un projet provisoire pour accompagner les changements d'usages**

La rue Prosper Chappet joue un rôle important puisqu'il s'agira du débouché de l'allée Fontenay sur l'entrée sud du quartier. Il y a de nombreux enjeux à traiter, sachant que la rue s'apparente actuellement à une impasse d'arrière-cour et qu'elle n'est pas fréquentée par la population. Xavier Vagogne, responsable subdivision voirie au Grand Lyon présente le projet d'aménagement provisoire qui a été retenu.

Dans un premier temps, il s'agit de mettre en place un aménagement provisoire, de manière à réorganiser la rue en estompant son caractère routier tout en conservant les usages actuels. A terme, cette rue a vocation à devenir une zone de rencontre.

Monsieur Vagogne explique que la rue s'apparente actuellement à un parking à ciel ouvert. Les usages ne sont pas partagés, l'espace est entièrement occupé par la voiture. La mairie s'est engagée à mettre en place un aménagement provisoire, de manière à ne pas hypothéquer les réflexions sur le devenir de cet espace à terme et de laisser la porte ouverte pour un aménagement futur.

Le projet vise à organiser le stationnement et à libérer de l'espace pour les piétons le long des façades. Du mobilier facilement démontable va être mis en place pour baliser les cheminements piétons d'une largeur d'environ 2 mètres 30. L'objectif est de rendre en partie l'espace aux piétons, que l'aspect « parking » soit atténué. La mise en place d'un alternat en début de section et l'absence de stationnement permettra de limiter l'impact visuel du stationnement depuis la rue Lacour. L'idée est aussi d'offrir de nouvelles aménités, de rendre la rue plus agréable, et ce de manière à favoriser la diffusion des flux piétons et de la végétation depuis le square.

Les aménagements prennent en compte les usages actuels et les spécificités propres au lieu : des dégagements seront créés devant les entrées charretières et le stationnement sera réglementé (marquage au sol notamment) pour limiter le parcage sauvage. L'alternat permettra aussi aux véhicules de se croiser plus facilement car la rue est relativement étroite. Le projet prévoit la création d'une trentaine de places de stationnement, ce qui signifie que l'on supprime environ 70 places du parking sauvage actuel.

Comme la rue débouche actuellement sur un cul de sac, un espace de retournement sera mis en place pour permettre aux véhicules de faire demi-tour. Pour ce faire, les automobilistes devront faire une manœuvre, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

### **L'allée Fontenay : un fort potentiel mais des difficultés à se projeter**

- Il faudrait revenir à quelque chose de plus paysager et proposer un aménagement cohérent et unitaire : plusieurs solutions pourront-être élaborées en fonction du parti-pris retenu et des matériaux qui sont envisagés. Il faudrait que l'allée soit un lieu confortable et qu'elle reflète l'identité du lieu.
- Il est rappelé que l'allée Fontenay empiétera sur les terrains occupés actuellement par l'école Maria Dubost et l'entreprise Métalic. Le calendrier de départ de ces deux activités n'est pas connu à ce jour. Il est demandé aux concepteurs d'imaginer un aménagement sur l'ensemble des emprises, avec aménagement sur le foncier maîtrisé par le Grand Lyon. En fonction des endroits, l'Allée fera entre 16 mètres de large et 34 mètres de large (à hauteur du Casino).
- Les participants constatent que l'aménagement réalisé à hauteur de l'ENS ne participe pas vraiment de l'animation du lieu. La piste cyclable n'est pas très utilisée. Les trottoirs sont très larges mais il y a peu de monde, ce qui génère une impression de vide. L'ambiance n'y est pas très agréable. Il faudrait prendre le contre-pied de cet aménagement.
- A l'inverse, on peut imaginer un aménagement plus chaleureux avec des endroits propices à l'arrêt et à la flânerie. On pourrait avoir des alcôves urbaines, des sous-espaces confortables et chaleureux avec du mobilier ludique (tables d'échec par exemple) et des assises pour discuter, jouer de la musique.

### **Place des pavillons : la véritable centralité du quartier, un espace public à requalifier**

- Les participants souhaitent conforter le statut de la place des Pavillons en affirmant sa centralité et sa vocation d'espace public majeur du quartier.
- Un désaccord apparaît sur la question du stationnement : d'un côté, c'est un élément important pour le maintien de l'activité des commerces et des services existants. De l'autre, cela limite les possibilités d'aménagements et la mise en valeur de l'espace public.
- Plusieurs participants estiment qu'il y a un nombre suffisant de places de stationnement à proximité. Les autres pensent que la desserte en transports en commun n'est pas assez performante et que le futur parking construit sur l'îlot Fontenay ne sera pas suffisant pour répondre à la demande.
- Il est demandé que la place soit mise en valeur, avec un aménagement paysager de qualité qui donne plus de place à la végétation. Malgré les divergences sur le sujet, il est aussi souhaité que les voitures soient moins visibles et que le stationnement soit rationalisé. Au final, il doit-être possible de concilier les deux, et de repousser un peu les places de parking pour aménager du stationnement aux abords de la place. L'important est de conserver des places à proximité des commerces dans un rayon d'une cinquantaine de mètres.
- L'aspect minéral de la place n'est pas très apprécié des habitants. Le lieu manque d'agrément. LA végétation existante ne sert aucun usage mais elle cache la place, notamment depuis la rue Challemel Lacour.

- L'aménagement doit-aussi permettre de dégager une cohérence d'ensemble : aujourd'hui l'endroit est peu lisible et paraît morcelé. Le patrimoine n'est pas mis en valeur, la végétation n'est pas implantée au bon endroit, l'espace est encombré.
- Les pavillons pourraient-êtré réhabilités car ils ne sont pas du tout mis en valeur et ils cachent les commerces qui se trouvent derrière. Il faut étudier la possibilité d'y implanter des commerces ou une autre activité qui participerait de l'animation de l'espace public. Dans tous les cas, il faut avoir une programmation adéquate pour créer une interaction avec l'extérieur.
- Une piste paraît intéressante à étudier : l'aménagement d'un lieu d'exposition temporaire, en lien avec la nouvelle bibliothèque, les lieux de recherche et les établissements universitaires du quartier, tel que l'école normale supérieure. On pourrait aussi travailler en lien avec le pôle de compétitivité « Biopôle », pour faire de ce lieu un espace annexe d'accueil et de présentation pour les chercheurs.
- Il ne faut pas non plus oublier que les étudiants fréquentent beaucoup cette place, notamment à l'heure du repas de midi. Actuellement, il n'y a aucun endroit confortable pour se poser : il faut aussi implanter des assises, éventuellement aussi d'autres types de mobilier urbain, car les jeunes ont un réel usage de cette place. C'est aussi le cas des étudiants-chercheurs qui disposent de moyens financiers plus importants et qu'il faudrait prendre en compte.

#### **Le square Galtier : un espace public fonctionnel qui pourrait-êtré plus agréable ?**

- Les participants ont des avis divergents sur ce lieu : certains estiment que l'ambiance est trop minérale, d'autres constatent que cela correspond aux grands usages attendus pour cette place (lieu de rendez-vous d'avant match notamment).
- Tous s'accordent sur le fait que le réaménagement de cet espace public n'apparaît pas prioritaire : c'est un lieu qui reste fréquenté par certaines populations et qui profite de la proximité du Ninkasi. Il y a de l'activité à proximité et l'endroit n'est pas désagréable en soi.
- Plusieurs désaccords apparaissent : faut-il proposer des aménagements complémentaires à destination d'un jeune public ? Est-ce qu'il faut au contraire conserver l'espace dégagé ?
- Plusieurs participants constatent que le lieu se prêterait bien à des usages ludiques : il n'y a pas d'habitat autour et la zone ne soulève pas de contraintes particulières, notamment pour ce qui s'agit des nuisances sonores. C'est une piste qu'il faudrait étudier.